



FR

COMMISSION DES FINANCES
100^{ème} session
Rome/à distance, 30 octobre 2025

UNIDROIT 2025
C.F. (100) 4
Original: anglais / français
octobre 2025

**Point n° 6 de l'ordre du jour: Information sur les contributions extra-budgétaires
reçues au cours de l'année 2025 et sur leur utilisation
pour les activités et projets de l'Institut**

(préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT)

<i>Sommaire</i>	<i>Pour information des membres de la Commission des Finances</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Aucune</i>
<i>Document connexe</i>	<i>Aucun</i>

1. Au cours des dernières années, l'Institut a réussi à obtenir un certain nombre de sources de financement supplémentaires de la part de tiers. L'Annexe au présent document résume les contributions financières extra-budgétaires qui ont été reçues en 2025 ainsi que les dépenses qui ont été, ou seront, financées par celles-ci. Il convient de noter que d'autres apports de tiers en nature aux travaux de l'Institut (par exemple l'organisation directe de réunions, la prise en charge des frais de voyage et d'hébergement des membres du personnel) ne figurent pas dans ce tableau ¹.

2. Afin de faciliter la lecture et de mieux illustrer l'allocation des ressources, les informations se présentent sous la forme d'un tableau indiquant, pour chaque activité ou projet, le solde reporté de l'exercice financier 2024, le cas échéant; le montant effectivement reçu en 2025, ou attendu d'ici la fin de l'année; ainsi que les dépenses réelles et prévues pour l'exercice 2025.

Description des contributions extra-budgétaires

3. Le Secrétariat d'UNIDROIT tient à exprimer ses sincères remerciements au Ministère italien des Affaires étrangères et de la coopération internationale (MAECI) pour son soutien indéfectible à l'Institut et pour sa généreuse subvention de 467.500,00 € pour l'organisation du Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement (PIDD) en 2025. Le PIDD est conçu pour favoriser la diffusion et la mise en œuvre pratique des instruments juridiques internationaux d'UNIDROIT dans des régions d'intérêt stratégique pour l'Institut, où ses travaux peuvent être particulièrement utiles et où les contributions des participants au programme sont particulièrement enrichissantes et précieuses pour UNIDROIT.

¹ La Commission des Finances a reçu un aperçu des contributions en nature reçues par l'Institut en 2024 lors de sa 99^{ème} session (voir [C.F. \(99\) 3](#)). Un aperçu des contributions en nature reçues en 2025 sera présenté lors de la 101^{ème} session de la Commission des Finances.

4. Grâce au soutien continu du MAECI, l'Institut a pu organiser deux éditions du PIDD en 2025: i) le PIDD Africa Plus - quatrième édition élargie du PIDD conçue pour les professionnels du droit africains; et ii) le PIDD BEPCAC – l'édition inaugurale dédiée aux professionnels du droit des Balkans, des pays du Partenariat oriental, d'Asie centrale et du Caucase (*BEPCAC: Balkans, Eastern Partnership countries, Central Asia, and the Caucasus*). Le PIDD Africa Plus, qui s'est tenu du 6 juin au 3 juillet 2025, a réuni un groupe d'éminents professionnels du droit de 15 pays africains. La mention "Plus" reflétait l'élargissement de la portée et du contenu du Programme, rendu possible grâce au soutien accru du MAECI. Le PIDD BEPCAC, qui s'est tenu du 8 au 25 septembre 2025, a rassemblé des experts juridiques de dix pays de la région BEPCAC et a connu un succès remarquable. Les deux éditions du PIDD ont constitué des étapes importantes dans les efforts déployés par UNIDROIT pour renforcer la coopération juridique et le dialogue avec ces deux régions. Elles ont permis à l'Institut de forger des partenariats durables, d'élargir son réseau mondial et d'approfondir son engagement dans des régions clés du monde où ses instruments peuvent potentiellement apporter une aide considérable.

5. Chaque année, UNIDROIT reçoit un financement dans le cadre du Projet académique relatif à la Convention du Cap qui sert à couvrir les dépenses encourues pour soutenir des activités consacrées à l'étude et à la promotion de la Convention du Cap et de ses Protocoles. En 2025, le Secrétariat a reçu 138.937,00 € à cette fin, qui ont été utilisés, comme d'habitude, pour le paiement des rémunérations des consultants engagés dans le cadre du Projet académique de la Convention du Cap et pour l'organisation de la quatorzième Conférence académique annuelle de la Convention du Cap tenue à Cambridge en septembre 2025.

6. En outre, l'Institut a reçu un financement extrabudgétaire pour soutenir le Centre de droit transnational asiatique d'UNIDROIT (CDTA), créé en 2024 pour promouvoir les travaux d'UNIDROIT dans la région Asie-Pacifique et renforcer les liens entre les parties prenantes concernées d'Asie et UNIDROIT. Les généreuses donations, de la part du cabinet d'avocats Yingke pour soutenir le CDTA en 2025 (s'élevant à 217.500,00 €)², permettent au CDTA d'atteindre ses objectifs³ et ont permis la création d'un nouveau centre de recherche du CDTA dans la Bibliothèque d'UNIDROIT, fournissant un espace de travail essentiel aux chercheurs et stagiaires de la région Asie-Pacifique parrainés par le CDTA qui entreprennent des recherches au sein du Centre.

7. Par ailleurs, UNIDROIT a reçu 150 000,00 € de l'*Agenzia Italiana per la Cooperazione* afin de soutenir un programme de formation sur les modes alternatifs de résolution des conflits (MARC), destiné aux fonctionnaires des pays africains et au personnel administratif des centres d'arbitrage. Le programme sera mis en œuvre par UNIDROIT, en partenariat avec l'Association italienne d'arbitrage (*Associazione Italiana per l'Arbitrato*). Le premier cours pilote devrait être consacré à la Zambie.

8. UNIDROIT a également reçu un soutien financier (24.978,08 €) de la Fondation Gandur pour l'Art en faveur du projet sur les Collections d'art privées. Le Secrétariat est reconnaissant à la Fondation pour son soutien continu, qui facilite l'organisation des sessions du Groupe de travail pour ce projet.

² Composé de deux versements du cabinet d'avocats Yingke: i) 120.500,00 € pour la rénovation du Centre de recherche du CDTA et ii) 97.000,00 € pour le deuxième versement destiné au CDTA en 2025.

³ Les activités du CDTA comprennent la traduction des instruments d'UNIDROIT dans les langues asiatiques; la fourniture de publications juridiques de la région Asie-Pacifique pour la Bibliothèque d'UNIDROIT; le parrainage de juristes et d'étudiants talentueux de la région Asie-Pacifique pour effectuer des séjours de recherche et des stages auprès d'UNIDROIT; le soutien aux experts juridiques de la région Asie-Pacifique pour participer aux projets et autres activités d'UNIDROIT; l'organisation d'événements de consultation et de promotion pour les projets et instruments d'UNIDROIT dans la région Asie-Pacifique.

9. Par ailleurs, un certain nombre de donateurs contribuent au financement d'un fonds général de bourses pour soutenir les stagiaires et les boursiers qui souhaitent effectuer des recherches à l'Institut. Le Secrétariat souhaite remercier tout particulièrement la République populaire de Chine pour le don généreux en 2025 de 19.900,00 € au Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT.

ANNEXE

Informations sur les contributions extrabudgétaires d'UNIDROIT en 2025

Principes sur la compensation des instruments financiers		€	Solde initial	Recettes *	Dépenses **	Solde ***
Donateur	Association des banques allemandes		281,39			281,39
Total		€	281,39	0,00	0,00	281,39

Coopération internationale et développement		€	Solde initial	Recettes *	Dépenses **	Solde ***
Donateur	Coopération internationale et développement		150.000,00			150.000,00
Total		€	150.000,00	0,00	0,00	150.000,00

Projet objets orphelins		€	Solde initial	Recettes *	Dépenses **	Solde ***
Donateur	Fondation Gandur		24.131,40	24.978,07	19.761,98	29.347,49
Total		€	24.131,40	24.978,07	19.761,98	29.347,49

Projet académique relatif à la Convention du Cap		€	Solde initial	Recettes *	Dépenses **	Solde ***
Donateur	CTCAP		67.309,21	138.937,00	114.982,67	91.263,54
Total		€	67.309,21	138.937,00	114.982,67	91.263,54

Programme de bourses de recherche et de stages		€	Solde initial	Recettes *	Dépenses **	Solde ***
Donateurs	Fond général des bourses		15.038,07	55.541,46	60.991,44	9.588,09
	Bourse Sir Roy Goode		31.860,89		20.790,32	11.070,57
	République populaire de Chine		57.716,47	19.900,00	6.149,30	71.467,17
Total		€	104.615,43	75.441,46	87.931,06	87.931,06

Bibliothèque d'UNIDROIT		€	Solde initial	Recettes *	Dépenses **	Solde ***
Donateur	Divers Cabinets d'avocats italiens		10.113,99		10.113,99	0,00
Total			10.113,99	0,00	10.113,99	0,00

MAECI	€	Solde initial	Recettes	Dépenses	Solde
PIDD		5.987,17	467.500,00	206.845,01	266.642,16
FONDS CE Droit privé et agriculture		19.726,56		19.192,25	534,31
Gouvernement italien Travaux Villa Aldobrandini		705.896,86		455.352,75	250.544,11
CENTRE DE DROIT TRANSNATIONAL ASIATIQUE (CDTA)		85.391,07	217.500,00	224.959,22	77.931,85
TOTAL FINAL	€	1.173.453,08	924.356,53	1.139.138,93	958.670,68

* Estimation des recettes totales au 30 septembre 2025, y compris tout report de 2024

** Estimation des dépenses au 30 septembre 2025

*** Estimation du solde au 30 septembre 2025